

COMMUNICATION AU COLLOQUE DE L'INSTITUT CANADIEN  
DES AFFAIRES INTERNATIONALES SUR LE CANADA ET LES NATIONS UNIES  
PAR LE SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES  
MONSIEUR MITCHELL SHARP

Je désire vous dire tout d'abord à quel point je suis désolé de ne pouvoir prendre part avec vous à ce colloque sur le Canada et les Nations Unies. J'ai retiré de grands avantages de ma participation aux colloques que nous avons tenus précédemment sur le Canada et l'Europe et sur les relations du Canada avec l'Amérique latine. Je sais que le présent colloque sera tout aussi important et qu'il apportera de nouvelles connaissances et de nouvelles idées aux représentants aussi bien gouvernementaux que privés qui y participent. Comme vous le savez, le Cabinet consacre la présente fin de semaine à l'examen définitif de certains aspects de notre politique à l'égard de l'Europe. C'est là le couronnement de six mois d'études qui ont comporté un colloque semblable à celui que vous tenez en ce moment, la rédaction d'un rapport par un Groupe interministériel spécial et la remise au Gouvernement d'un rapport spécial du Comité parlementaire sur les Affaires extérieures et la Défense nationale. Le rapport du Groupe spécial est confidentiel et il tient compte des résultats du colloque sur le Canada et l'Europe qu'a parrainé l'Institut canadien des affaires internationales; le rapport du comité parlementaire est public et il se fonde sur des séances publiques qui ont eu lieu durant quelques semaines et aussi sur un voyage qui a conduit les membres du comité dans divers pays membres de l'OTAN ainsi qu'un des pays neutres d'Europe.

On pourrait difficilement exagérer l'importance de ces deux rapports. Il convient cependant de rappeler que c'est au Gouvernement, au Cabinet, si vous préférez, qu'incombe la tâche de réviser notre politique étrangère en général et nos relations avec l'Europe en particulier. Les députés membres du Comité et les hauts fonctionnaires du Groupe spécial ont recueilli et filtré une grande quantité de données et ils ont eu l'occasion d'exprimer leurs opinions dans leurs rapports respectifs. Le Gouvernement est seul à pouvoir prendre des décisions en ces matières. Ces décisions doivent servir les intérêts du Canada de la façon dont le Gouvernement comprend ces intérêts.

Même si je regrette que ma participation aux décisions qui complètent la révision de notre politique européenne m'empêche de rester parmi vous, le motif de mon absence est peut-être de nature à vous rappeler que votre colloque constitue une étape très importante de la révision